



Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Question Bischof Simon / Wickramasingam Kirthana
**Le Conseil d'Etat compte-t-il intervenir au sujet de
PostFinance – site de Bulle ?**

2017-CE-225

I. Question

PostFinance envisage une importante réorganisation visant une réduction des coûts : automatisation des tâches, suppression de centres de services, mais surtout suppression de postes de travail. Selon *La Liberté* du 22 septembre 2017, le site de Bulle est particulièrement concerné par ces mesures. L'externalisation du traitement des justificatifs auprès de *Swiss Post Solutions* conduirait à la suppression de 19 emplois. Une procédure de consultation est en cours.

Suite à la décision incompréhensible de fermer un bon nombre d'offices postaux, c'est maintenant PostFinance qui est concerné. Nous sommes très inquiets vis-à-vis de ces changements fort dommageables pour notre canton. A travers cette réorganisation, PostFinance procède au déplacement de son seul centre de compétence en la matière en Suisse romande, de l'autre côté de la Sarine. Il est pour nous primordial de défendre son maintien et donc des emplois dans le canton.

Suite également à la fermeture annoncée de Billag et du Centre de services des ressources humaines des CFF, ces suppressions d'emplois constituent une fois encore une perte pour Fribourg. De plus, pour l'instant, les alternatives proposées aux employé-e-s ne sont pas satisfaisantes.

Nous posons la question suivante au Conseil d'Etat :

- > Compte-t-il intervenir auprès du DETEC et de la Poste afin de défendre le maintien du traitement des justificatifs de PostFinance dans le canton et, de ce fait, y maintenir les emplois ?

25 septembre 2017

II. Réponse du Conseil d'Etat

- > *Compte-t-il intervenir auprès du DETEC et de la Poste afin de défendre le maintien du traitement des justificatifs de PostFinance dans le canton et, de ce fait, y maintenir les emplois ?*

Le Directeur de l'économie et de l'emploi a eu un échange avec des responsables de la Poste Suisse le 15 décembre 2017. Malgré les propositions faites par le précité, ceux-ci ont confirmé le déplacement de l'activité « traitement des justificatifs » auprès de Swiss Post Solutions.

Selon les informations fournies par Postfinance, seize personnes ont finalement été concernées par cette restructuration au sein du Contact Center de Bulle (3 personnes ont quitté ce dernier). Une solution a pu être trouvée pour trois personnes, des options sont ouvertes pour six autres personnes et les sept personnes restantes sont en attente d'une solution. De manière générale, le plan social de la Poste s'applique à tous les collaborateurs concernés par les restructurations.

Au 5 juin 2018, six demandeurs d'emploi issus de Postfinance Bulle étaient toujours inscrits au sein des Offices régionaux de placement fribourgeois (ORP).

La société précise en outre que le site de Bulle regroupe désormais des activités administratives et celles du Contact Center. Nonante-cinq personnes (74,1 EPT) y travaillent actuellement. La concentration en cours des Contact Centers de Postfinance (réduction de 9 à 5 sites) ne touchera pas le site de Bulle. Ce dernier sera maintenu et devrait même gagner en importance.

Suite à l'annonce faite le 5 juin 2018 concernant un plan de restructuration de Postfinance touchant quelque cinq cents personnes, la société a confirmé que les effectifs du Contact Center de Bulle seront portés à environ cent personnes (78,9 EPT) d'ici la fin de l'année et que ce chiffre devrait rester stable pendant les deux années à venir.

18 juin 2018